L'Adresse-M. Broadbent

richesse, le gouvernement doit, dans son action, faire preuve d'imagination et de vigueur, au lieu de recourir à la contrainte.

Un autre exemple dans le même domaine, et d'actualité, concerne la situation des Indiens dans les réserves. L'année dernière, le ministère des Affaires indiennes et du Nord canadien a versé 21 millions de dollars de prestations d'assistance sociale à des Indiens qui ne pouvaient pas travailler parce qu'il n'y avait pas d'emplois disponibles, et, pourtant, 25 p. 100 des familles indiennes, comme je l'ai dit au début, ont un besoin urgent de nouveaux logements. Le gouvernement du Manitoba a montré ce qu'il est possible de faire. Il a mis en chantier un projet d'habitation à Churchill en mettant à profit les deniers publics et l'initiative de l'État. Des Indiens jusque-là sans emploi ont appris des métiers, ont construit des maisons et ont reçu des salaires, et non des prestations d'assistance sociale. Cet exemple pourrait être suivi partout au Canada si le gouvernement était capable d'innover et de prendre l'initiative. Au lieu de cela, on verra le gouvernement conserver son attitude paternaliste envers nos indigènes.

Le gouvernement devrait prendre un bon nombre de mesures précises pour minimiser les effets de l'inflation et porter au maximum les possibilités d'emploi. Le gouvernement doit dépenser plus dans certains domaines et modifier ses priorités en matière de dépenses. Il est nécessaire de le faire, en partie pour garantir le plein emploi. Nous ne devons pas nous imposer des restrictions qui entraîneront une dépression. Il faut aussi le faire afin de fournir les fonds nécessaires pour satisfaire les besoins pressants dans les domaines de l'énergie, des transports et de l'agriculture, de même que dans celui de l'habitation. Le gouvernement doit prendre des mesures pour s'assurer une part décisive dans toutes les décisions concernant les investissements importants dans le secteur privé. Par exemple, si on voulait se préoccuper des bonnes priorités sociales, on pourrait interdire l'expansion des chaînes de grands magasins projetée pour 1975. Malgré leur envergure excessive au Canada à l'heure actuelle, ces chaînes de magasins ont élaboré des projets de construction qui nécessiteront l'utilisation de ressources qui auraient pu servir à la construction de plus de 8,000 maisons.

En guidant l'économie de façon à supprimer à la fois l'inflation et le chômage, le gouvernement doit intervenir non seulement dans le domaine des placements mais aussi dans celui des prix fixés par les grandes entreprises. Il est pour le moins naïf, et au pis, malhonnête de continuer à supposer que ce mythe qu'on appelle le marché libre saura garantir que tous les prix seront justes. Il n'y a pas de marché libre, et bien peu de prix justes. Le gouvernement était bien disposé à intervenir, il y a un an, pour empêcher la hausse du prix du lait, alors qu'il était minoritaire. Nous apprenions, cet après-midi, que n'étant plus menacé de perdre des voix, il a décidé de supprimer la subvention de cinq cents. Un prix juste exigerait pour le moins le maintien de cette subvention.

Le budget devra proposer un impôt élevé sur les bénéfices excédentaires. Cet impôt devra forcer les compagnies, du fait que seuls les bénéfices atteignant un certain niveau seront admis, à décider de modérer la hausse de leurs prix. On devra reconnaître aux femmes des droits égaux en apportant des modifications au Régime de pensions du Canada. Les régimes de pension privés devraient devenir chose du passé. Les pensions des Canadiens, hommes et femmes, ne devraient plus dépendre des caprices de la bourse, comme c'est maintenant le cas où nombre d'entre eux risquent de voir dévaloriser leurs épargnes. Il

faut qu'un Régime refondu des pensions du Canada apporte une sécurité réelle contre l'inflation. Le plafond des revenus donnant droit à pension doit être relevé sensiblement, pour que la majorité des Canadiens y soient inscrits.

• (1750)

Pour conclure cette partie de mon discours, je dois préciser que nous du parti néo-démocrate ne croyons pas que le seul problème économique soit celui de l'inflation, contrairement à ce que semble penser le gouvernement. Il y a aussi celui du chômage. Comme je l'ai dit plus tôt, il est prévu que son taux atteindra les 8 p. 100 au cours de l'an prochain, soit le niveau le plus élevé depuis 13 ans. Nous considérons comme moralement et intellectuellement mauvaise, et rejetons toute mesure tendant à restreindre de façon générale les dépenses de l'État, parce que précisément elle serait inefficace sur le plan des prix et désastreuse en ce qui concerne le chômage et la répartition des revenus. Nous prions instamment le gouvernement de ne pas poursuivre dans cette voie, et de recourir au clavier des mesures sélectives ou à d'autres mesures du genre de celles que je viens de proposer.

Pour terminer, j'aimerais faire une ou deux remarques générales sur la motivation de mon parti et les principes qui motivent l'attitude que nous adopterons envers les mesures législatives qui seront présentées au cours de la session. Tous les partis travaillent pour ce qu'ils considèrent être le bien général. Leurs bonnes intentions sont incontestables. Il y a des députés bien intentionnés dans tous les partis de la Chambre. Ce qui est contesté, c'est le genre de société que chacun veut établir au Canada.

Dès le début, les sociaux-démocrates du Canada, comme ceux du monde entier, notamment M. Palme, qui sera ici sous peu, ont cherché à construire une société où tous auraient la même chance et l'entière possibilité d'utiliser et de développer leurs talents et leurs aptitudes. Plus précisément, ils ont tenté de modifier fondamentalement notre économie, de façon à nous donner l'indépendance et à assurer une juste répartition de ses avantages. Ils ont lutté pour obtenir l'instauration des premières pensions de vieillesse. Ils ont été les premiers à établir l'assurance médicale. Ils ont contesté l'immense pouvoir des sociétés modernes. Dans les années 40, ils ont défendu les droits des Canadiens d'origine japonaise et, ces dernières années, ceux des personnes injustement emprisonnées en vertu de la Loi sur les mesures de guerre.

Nous ne faisons pas de distinction sérieuse entre liberté économique et liberté civile. Aucune de ces opinions n'a été bien acceptée la première fois où on les a soustenues. Aucune ne fut à l'origine défendue par des partis qui ne cherchaient qu'à obtenir une majorité de sièges. C'est notre engagement à assurer une authentique égalité entre les citoyens qui nous a motivés dans le passé et qui marquera notre avenir.

En raison de ce que j'ai dit plus tôt, monsieur l'Orateur, je propose, avec l'appui du député de Winnipeg-Nord-Centre (M. Knowles):

Que l'amendement soit modifié par la substitution d'une virgule au point final et par l'adjonction de ce qui suit:

«et nous déplorons en particulier que les conseillers de Votre Excellence n'aient pas su formuler de propositions immédiates afin de venir en aide à ceux qui sont le plus durement touchés par l'inflation et qu'ils n'aient pas su prendre de mesures immédiates afin d'augmenter la production de biens et de services nécessaires et de réduire ainsi le chômage qui touche si sérieusement tant de nos concitoyens.»